

REÇU

22 DEC. 2016

S/P ROCHEFORT

Délibération 17/2016

SIL

Syndicat Inter communautaire du Littoral

- **Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical**
- **Séance du lundi 14 décembre 2016**

L'an deux mille seize, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sur convocation faite le 5 décembre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 46

Nombre de conseillers présents : 25

Président : Vincent BARRAUD

Présents titulaires :

M BARRAUD Vincent - Mme CARRERE Danièle - M DE VILLELUME Martial - M GRIOLET Noël Vincent - M HILLAIRET Daniel - Mme JOLY Régine - Mme PELTIER Marie Noëlle - M TALLIEU Jean Pierre

M PONS Gérard - M BESSAGUET Bruno - M BLANCHE Hervé - M CHATELIER Robert - M GAILLOT Michel - M LAGREZE Michel - M LESAUVAGE Thierry

M GUIGNET Christian

M GIRARD Loïc - M MASSIAS Yves

Mme BLANCHARD Chantal - M ROBILLARD Patrice

Présents délégués :

M. ALLAIN Jacques (procuration) – M. MILLARD François (procuration) – M. GUILBERT Eric (procuration) – M. POUPIN Didier (procuration) – M. LYS Jacques (procuration)

Titulaires excusés :

Mme BERNARD Éliane - M BESSON Didier - M CAILLON Michel - M DELAUNAY François - M HERBERT Francis - PRUD'HOMME Isabelle - M ROY Serge

Mme BARTHELEMY Valérie - Mme BENETEAU Annie – M BOURBIGOT Sébastien - M BRUNET Alain - M CHEVILLON Pierre - M ESOLI Bruno – M LOPEZ Roland - Mme MARCILLY Sylvie

M DELAGE Stéphane - M LAGARDE Jean François - M VALLET Mickaël

M MASSE Jean Michel - M MASSICOT Pascal - M PERTHUIS Olivier - M PROUST Éric -

M GENDRE Grégory - M SUEUR Christophe

M. CHATELIER Jean-Michel – PUYON Alain

Objet : DM2 du budget 2016

Cette décision modificative ne modifie pas l'équilibre du budget adopté en 2016 et se limite à des virements de crédits permettant d'ajuster les inscriptions budgétaires aux dépenses attendues.

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser M. le Président à effectuer les virements de crédits suivants :

Chapitre de dépenses de fonctionnement réduit

Chapitre	Article	Libellé	Montant	Commentaire
042	6811	Dot.aux amort.des immobilisations	- 280 721 €	Crédits excédentaires
011	6288	Autres charges	- 6 810 €	Virement au 673
TOTAL GENERAL			- 287 531 €	

Chapitres de dépenses de fonctionnement abondés

Chapitre	Article	Libellé	Montant	Commentaire
65	6531	Indemnités des élus	150 €	Ajustement de 0,2% au regard du réalisé
65	6532	Frais de mission	850 €	Missions de formation et d'information
Sous-total du chapitre 65			1 000 €	
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	65 000 €	Décalage d'une échéance 2015 sur 2016
66	661121	ICNE de l'exercice N	179 721 €	Intérêts de l'emprunt CDC
66	6688	Frais bancaires	35 000 €	Commissions de non utilisation de l'emprunt PBB mobilisé au prorata de l'avancement des travaux
Sous-total du chapitre 66			279 721 €	
67	673	Charges / exercice antérieur	6 810 €	Virement provenant du compte 6288
TOTAL GENERAL			287 531 €	

Chapitre de recettes

Chapitre	Article	Libellé	Montant	Commentaire
040	28131	Recettes d'amortissement	- 280 721 €	Contrepartie du 6811
16	1641	Recettes d'emprunt	280 721 €	Ajustement par rapport au réalisé
TOTAL GENERAL			- €	

Opérations d'ordre au sein de la section de fonctionnement

Afin d'apurer les avances versées aux fournisseurs dans le cadre des travaux du centre multifilières, l'opération d'ordre suivante est inscrite :

Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
041	238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelle		506 962,32 €
041	2313	Travaux en cours - Constructions	506 962,32 €	
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE			506 962,32 €	506 962,32 €

Votée à l'unanimité

Le Président
Vincent BARRAUD



REÇU

22 DEC. 2016

S/P ROCHEFORT

Délibération 18/2016

S I L

Syndicat Inter communautaire du Littoral

- Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical
- Séance du lundi 14 décembre 2016

L'an deux mille seize, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sur convocation faite le 5 décembre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 46

Nombre de conseillers présents : 25

Président : Vincent BARRAUD

Présents titulaires :

M BARRAUD Vincent - Mme CARRERE Danièle - M DE VILLELUME Martial - M GRIOLET Noël Vincent - M HILLAIRET Daniel - Mme JOLY Régine - Mme PELTIER Marie Noëlle - M TALLIEU Jean Pierre

M PONS Gérard - M BESSAGUET Bruno - M BLANCHE Hervé - M CHATELIER Robert - M GAILLOT Michel - M LAGREZE Michel - M LESAUVAGE Thierry

M GUIGNET Christian

M GIRARD Loïc - M MASSIAS Yves

Mme BLANCHARD Chantal - M ROBILLARD Patrice

Présents délégués :

M. ALLAIN Jacques (procuration) – M. MILLARD François (procuration) – M. GUILBERT Eric (procuration) – M. POUPIN Didier (procuration) – M. LYS Jacques (procuration)

Titulaires excusés :

Mme BERNARD Éliane - M BESSON Didier - M CAILLON Michel - M DELAUNAY François - M HERBERT Francis - PRUD'HOMME Isabelle - M ROY Serge

Mme BARTHELEMY Valérie - Mme BENETEAU Annie – M BOURBIGOT Sébastien - M BRUNET Alain - M CHEVILLON Pierre - M ESOLI Bruno – M LOPEZ Roland - Mme MARCILLY Sylvie

M DELAGE Stéphane - M LAGARDE Jean François - M VALLET Mickaël

M MASSE Jean Michel - M MASSICOT Pascal - M PERTHUIS Olivier - M PROUST Éric -

M GENDRE Grégory - M SUEUR Christophe

M. CHATELIER Jean-Michel – PUYON Alain

Objet : Ouverture des crédits de fonctionnement et d'investissement au budget 2017

Le Code Général des Collectivités Territoriales précise dans son article L1612.1 que «... jusqu'à l'adoption du budget, ..., l'exécutif de la Collectivité Territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente... et d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent non compris les crédits afférents au remboursement de la dette... ».

Le budget 2017 devant être voté au cours du premier trimestre 2017 certaines travaux ou commandes de matériels devront être engagés avant afin de permettre la continuité des programmes engagés.

Il est donc proposé de m'autoriser à engager, liquider ou mandater les dépenses de fonctionnement et également les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2016.

Votée à l'unanimité

Le Président
Vincent BARRAUD



Délibération 19/2016

REÇU
22 DEC. 2016
S/P ROCHEFORT

S I L

Syndicat Inter communautaire du Littoral

- **Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical**
- **Séance du lundi 14 décembre 2016**

L'an deux mille seize, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sur convocation faite le 5 décembre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 46

Nombre de conseillers présents : 25

Président : Vincent BARRAUD

Présents titulaires :

M BARRAUD Vincent - Mme CARRERE Danièle - M DE VILLELUME Martial - M GRIOLET Noël Vincent - M HILLAIRET Daniel - Mme JOLY Régine - Mme PELTIER Marie Noëlle - M TALLIEU Jean Pierre

M PONS Gérard - M BESSAGUET Bruno - M BLANCHE Hervé - M CHATELIER Robert - M GAILLOT Michel - M LAGREZE Michel - M LESAUVAGE Thierry

M GUIGNET Christian

M GIRARD Loïc - M MASSIAS Yves

Mme BLANCHARD Chantal - M ROBILLARD Patrice

Présents délégués :

M. ALLAIN Jacques (procuration) – M. MILLARD François (procuration) – M. GUILBERT Eric (procuration) – M. POUPIN Didier (procuration) – M. LYS Jacques (procuration)

Titulaires excusés :

Mme BERNARD Éliane - M BESSON Didier - M CAILLON Michel - M DELAUNAY François - M HERBERT Francis - PRUD'HOMME Isabelle - M ROY Serge

Mme BARTHELEMY Valérie - Mme BENETEAU Annie – M BOURBIGOT Sébastien - M BRUNET Alain - M CHEVILLON Pierre - M ESOLI Bruno – M LOPEZ Roland - Mme MARCILLY Sylvie

M DELAGE Stéphane - M LAGARDE Jean François - M VALLET Mickaël

M MASSE Jean Michel - M MASSICOT Pascal - M PERTHUIS Olivier - M PROUST Éric -

M GENDRE Grégory - M SUEUR Christophe

M. CHATELIER Jean-Michel – PUYON Alain

**Objet : Création d'un poste de Responsable de gestion budgétaire et financière -
modification du tableau des effectifs**

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois territoriaux,

Il est proposé de créer à compter du 1er janvier 2017 un poste à temps complet (catégorie A) chargé de la gestion budgétaire et financière du Syndicat Intercommunautaire du Littoral

Le tableau des effectifs du Syndicat Intercommunautaire du Littoral, sera modifié en conséquence.

Les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant, seront inscrits au budget 2017 du Syndicat Intercommunautaire du Littoral.

Votée à l'unanimité

Le Président
Vincent BARRAUD



REÇU
22 DEC. 2016
S/P ROCHEFORT

TABEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} JANVIER 2017

Cadres d'emplois et grades	Catégorie	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire	Observations
Filière administrative			
adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1 poste 35H	Délibération 03/2016
adjoint administratif 1 ^{ère} classe	C	1 poste 35H	Délibération 16/2015
adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C	0	Délibération 14/2011
Responsable financier	A	1 poste 35H	Délibération 19/2016
Filière technique			
Ingénieur Territorial	A	1 poste 35H	Délibération 03/2015 CDI

Le 14 décembre 2016

Le Président
Vincent BARRAUD

